

# #PRENEZ LE RELAIS

## Du 8 juin au 11 juillet, 1 mois pour TOUS donner !

A l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de sang (JMDS) qui aura lieu le 14 juin, l'Etablissement français du sang lance la campagne Prenez le Relais du 8 juin au 11 juillet. Cette campagne invite tous les citoyens à se faire les ambassadeurs du don de sang auprès de leur entourage. #PRENEZ LE RELAIS c'est aussi un temps de mobilisation important qui permet de prévenir une période estivale durant laquelle les lieux de collecte connaissent une baisse de fréquentation.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, plusieurs mesures sont mises en place sur les collectes de sang pour respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique. Ainsi :

- Des mesures de distanciation sont mises en place pour protéger les donneurs et le personnel de collecte.
- Tous les donneurs doivent respecter des distances de sécurité en restant à un mètre des autres donneurs.
- Les donneurs, les bénévoles ainsi que le personnel de collecte sont équipés de masques.
- Tous les donneurs sont invités à se laver les mains dès leur arrivée sur le lieu de collecte.
- Il est demandé aux donneurs d'avoir leur propre stylo ou le cas échéant, l'EFS fournit un stylo que le donneur doit conserver.

L'EFS fait preuve de la plus grande vigilance et son objectif est de continuer sa mission de santé publique. Les donneurs doivent continuer à donner leur sang, ils peuvent le faire en toute sécurité.



**PROCHAINE COLLECTE**  
**SEYSSES**  
**SALLE DES FETES**  
**BOULBENES**  
**Mercredi 17 juin**  
**De 14h à 19h**

### Qui peut donner ?

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

**Les principales conditions pour donner son sang :** être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kilos et ne pas avoir été transfusé.

**Dans les cas suivants, les dons doivent être différés de :**

- 7 jours à la fin d'un traitement antibiotiques ;
- 14 jours après un épisode infectieux ;
- 4 mois après une endoscopie, un piercing ou un tatouage ;
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme.
- 6 mois après un accouchement